



## Atelier doctoral de Droit européen

CENTRE DE DROIT EUROPEEN  
UNIVERSITE PARIS II PANTHEON-ASSAS

*Vendredi 5 mars 2021*

*Institut de Droit comparé, 28 rue Saint Guillaume, 75007 Paris  
Amphithéâtre*

### Le champ du droit de l'Union européenne

*Le droit de l'Union s'est donné pour tâche de construire un espace complexe de vie économique et sociale. En découle la formation d'un « champ » particulier consistant à mettre en relation des institutions, des règles, des pratiques, ainsi que des cultures distinctes. Au sein d'un tel champ se développe de nouvelles formes de subjectivité et de normativité que le droit de l'Union européenne s'emploie à organiser et réguler. Plusieurs séries d'enjeux et questions en découlent.*

*Tout d'abord, les contours du champ du droit de l'Union européenne s'avèrent profondément variables et imprécis, au point de paraître difficilement saisissables et d'affecter l'identité même de l'Union. La crise sanitaire, par exemple, a montré la difficulté de cerner plus précisément le champ d'intervention de l'Union. De même, lors de la crise budgétaire, le reproche d'agir ultra vires, hors de leur champ de compétence, a concentré nombre de critiques adressées aux institutions européennes, au risque de menacer l'autorité de l'Union. Où commence et où s'arrête le champ du droit de l'Union ?*

*Ensuite, l'« européanisation » croissante de nombreux champs entraîne des modifications structurelles importantes, à la fois dans l'exercice du pouvoir mais aussi dans la construction du savoir. L'inclusion dans le champ du droit de l'Union transforme le fonctionnement de l'appareil national, que ce soit au travers l'apparition de nouvelles institutions ou réseaux d'autorités, ou que ce soit au sein même des organes traditionnels de production du droit (parlement, gouvernement, juridictions). En outre et en conséquence, l'européanisation de pans entiers des disciplines juridiques nationales crée de profondes perturbations sur la manière de penser le droit, au point de remodeler le champ académique de la connaissance du droit. Qui participe à la formation du champ du droit de l'Union, et comment ?*

*Enfin, l'étude du champ du droit de l'Union conduit à s'interroger sur la signification d'y appartenir. Le droit de l'Union crée de nouveaux équilibres et fait émerger de nouvelles figures ou de nouveaux statuts, qui amènent à se poser la question du modèle de vie en société que le droit de l'Union promeut. Quelles formes d'idée de justice sont attachées à l'appartenance au champ du droit de l'Union, et l'individu européen peut-il s'y identifier ?*

*C'est à ces questions, notamment, que l'Atelier doctoral tentera de fournir quelques éléments de réponses à travers les réflexions de la jeune doctrine.*

Information et inscription : [Bernadette.Lafon@u-paris2.fr](mailto:Bernadette.Lafon@u-paris2.fr) (33 (0)1 44 3986 32)

Lien Zoom : [https://u-paris2-fr.zoom.us/webinar/register/WN\\_2T9hmZZOQDuhITjNqkWOcg](https://u-paris2-fr.zoom.us/webinar/register/WN_2T9hmZZOQDuhITjNqkWOcg)

# PROGRAMME

## Matinée

9h30 : Accueil

### I. – Champ et Compétences

*Présidence : Anastasia ILIOPOULOU-PENOT  
Professeur à l'Université Panthéon-Assas*

9h40 -10h : *Coline ABEILLE (Panthéon-Assas)  
Le champ de compétences de l'Union et la religion*

10h-10h20 : *Serena MENZIONE (Leuven)  
The organization of the national judiciary: a competence of the Member States within the scope of EU law*

10h20-10h40 : *Sofia GKOKA (Panthéon-Assas)  
L'encadrement européen de la compétence des États en matière de nationalité*

*Discussion-Pause*

### II. – Champ et Libertés

*Présidence : Claude BLUMANN  
Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas*

11h20-11h40 : *Pauline DUPONT (Panthéon-Assas)  
Le champ des valeurs de l'Union européenne*

11h40-12h : *Victor DAVIO (Leuven)  
Aux frontières de la Charte des droits fondamentaux : l'arrêt TSN et AKT et l'harmonisation minimale en droit européen*

12h-12h20 : *Mathieu ROUY (Lyon III)  
Entre extension et fragmentation du champ du droit de l'Union : le cas de la citoyenneté européenne*

*Discussion-Pause*

## Après-midi

### III. – Champ et Politiques

*Présidence : Francesco MARTUCCI  
Professeur à l'Université Panthéon-Assas*

*14b-14b20 : Lennard MICHAUX (Leuven)*

*La règle de minimis dans le droit européen économique : un concept, des expressions divergentes*

*14b20-14b40 : Annabella SABINE (Paris Est)*

*Le champ du droit des aides d'État et la crise de la Covid-19*

*14b40-15b : Vincent DELHOMME (UCL)*

*Les modes de vie sains : réflexions sur un champ émergent du droit de l'Union européenne*

*Discussion-Pause*

### IV. – Champ et Territoires

*Présidence : Freya CLAUSEN  
Professeur à l'Université Panthéon-Assas*

*15b40-16b : Nathanaël KOS'ISAKA (Panthéon-Assas)*

*Le champ d'application territorial du droit de l'Union européenne : au gré des fluctuations...*

*16b-16b20 : Laura WALZ (Bordeaux)*

*Les acteurs économiques peuvent-ils encore échapper à l'emprise du droit de la concurrence ?*

*Réflexion sur le champ d'application territorial du droit des pratiques anticoncurrentielles*

*16b20-16b40 : Milcar Jeff DORCE (Bordeaux)*

*L'Union européenne : quelle influence sur le devenir du droit international des investissements ?*

*Discussion-Clôture*